

Mon mari pourrat il me fair un proces

Par maria, le 04/05/2009 à 17:11

Bonjour,

Ayant d'énormes difficultés financières, j'ai fait 2 crédits au nom de mon mari. J'ai donc signé les contrats à sa place. Il faut dire qu'il ne se preoccupait jamais de savoir d'où venait l'argent.

Ma question est : si je le quitte prochainement, que peut-il faire contre moi ?Cela fait déjà quelque temps qu'il est au courant.